

SEANCE DU 28 MARS 2014

DATE DE LA CONVOCATION : le 24 mars 2014

DATE DE L'AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : le 24 mars 2014

ORDRE DU JOUR

- 1- Election du Maire
- 2- Détermination du nombre des Adjoints au Maire
- 3- Election des Adjoints au Maire

L'an deux mille quatorze et le vingt-huit mars à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de MARS, sous la présidence d'abord de Madame Mireille DANCE, doyenne d'âge de l'assemblée, puis de Monsieur Jean-Jacques FAUCHER, une fois celui-ci élu Maire.

L'an deux mille quatorze et le vingt-huit mars à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session extraordinaire du mois de MARS, sous la présidence de Jean-Jacques FAUCHER, Maire.

PRESENTS : Jean-Jacques FAUCHER, Maire, Mireille DANCE, Alain BOREL, André SEGUY, Michel BERGOUGNOUX, Marie-Antoinette MARTIN, Maurice ROCHE, Claire GAILLARD, Jean-Luc VACHELARD, Frank MERLE, Marie-Christine DEGUI, Marie Christine DENIS, Annie SIBEYRE, Gilles DA COSTA, Elisabeth STOQUE, Marie Christine EYRAUD, Jean Philippe VIGIER, Fatima SABY, Nicolas KEMPA, Cyrille SARRIAS, Mélanie MALOSSE, Marilyne ADMIRAL, Alexis JUILLARD, Jean-Noël LHERITIER, Michèle FAUCHER, Elisabeth DA SILVA, Tristan FLEURY, Serge LONGEON, Françoise VERRON, conseillers municipaux

SECRETAIRE : Marilyne ADMIRAL.

19- ELECTION DU MAIRE

Conformément à l'article L.211-8 du CGCT, la Présidence de l'assemblée a été confiée à Madame Mireille DANCE, plus âgée des membres du conseil qui, après l'appel nominatif de tous les conseillers municipaux et avant de faire procéder à l'élection du maire, a prononcé le discours suivant :

« Chers amis, chers élus, chers Brivadois.

Je ne cacherai pas mon émotion en prenant cette place.....

Jean-Jacques, en 1995, alors que j'étais jeune retraitée, tu es venu me solliciter pour rejoindre ton équipe. Jamais je n'aurais pensé y être encore 19 ans après !

Ces 3 précédents mandats, je les ai assumés avec passion, avec conviction, aussi bien dans le domaine social (où j'ai dû tout découvrir) que dans le domaine scolaire (ce qui m'a été plus facile car un peu dans mes cordes) mais je l'ai fait en ayant toujours un point de mire : « être au service des Brivadois ».

Quant à mes 7 années, à tes côtés, comme 1^{ère} adjointe, elles ont été pour moi une période particulièrement dense mais ô combien enrichissante !

Merci Jean-Jacques de m'avoir accordé ta confiance une 4^{ème} fois.

Depuis 1995, j'ai travaillé avec 3 équipes, toutes composées de personnalités différentes, mais toutes aussi volontaristes, responsables, et qui ont œuvré avec le même objectif : faire de Brioude une ville agréable, dynamique, solidaire, à l'écoute de tous.

Cette volonté, ce travail acharné, cette cohésion ont porté leurs fruits puisqu'encore une fois les Brivadois viennent de nous renouveler leur confiance pour ces 6 prochaines années. Sans doute ont-ils été majoritairement satisfaits ?

Notre nouvelle équipe est formée d'anciens avec leur expérience mais aussi de jeunes plein de fougue et d'idées nouvelles ; nous allons partager nos atouts respectifs et nous mettre au travail pour servir au mieux notre ville.

Nous nous sommes engagés sous le signe de la continuité. Je souhaite que nous travaillions aussi dans la sérénité : pour réussir, nous avons non seulement besoin d'une cohésion forte entre nous mais aussi de débats sereins, constructifs, sans polémique avec vous, élus de l'opposition.

Notre chef de file a prouvé dans ses 3 précédents mandats sa capacité à travailler, à fédérer, à innover. Encore une fois avec lui, tous ensemble nous allons mettre en place de nouveaux projets qui « continueront à faire gagner Brioude ».

Dès demain, nous allons nous atteler à cette tâche lourde mais captivante que les Brivadois nous ont confiée. Il en est de notre devoir.

Que ces 6 prochaines années soient prolifiques et harmonieuses ! »

Elle fait ensuite procéder à l'élection du Maire.

Pour l'organisation du vote, sont désignés : Mélanie MALOSSE et Tristan FLEURY, assesseurs, Marilyne ADMIRAL, secrétaire.

En application des articles L.2122-4 et L.211-7 du CGCT, le maire a été élu à bulletin secret. Jean-Jacques FAUCHER a recueilli vingt-et-un suffrages sur les vingt-quatre bulletins de vote déposés (trois votes ont été déclarés nuls et cinq conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote : Jean-Noël LHERITIER, Alexis JUILLARD, Michèle FAUCHER, Elisabeth DA SILVA, Tristan FLEURY) et a donc été proclamé Maire et installé immédiatement.

Reçu en Sous-Préfecture le 31 mars 2014

Une fois élu, Monsieur le Maire prononce son discours d'installation, retranscrit ci-après :

« Merci à Mireille.

Merci de m'avoir élu pour la quatrième fois Maire de Brioude.

Cette confiance que vous m'accordez, et que m'accordent à travers vous les Brivadois, m'émeut profondément. Un quatrième mandat, cela fait plaisir mais je n'en tire aucune vanité. Mon bonheur, c'est d'être au service des Brivadois, de conduire des projets pour Brioude et de travailler avec vous tous.

Mon attachement viscéral à Brioude provient de mes racines familiales qui sont totalement brivadoises. J'ai toujours eu, auprès de moi, des gens attachés à Brioude. Je n'oublie pas que mon grand-père a été élu municipal de 1898 à 1946 (48 ans) et mon père employé municipal et chef du Centre de Secours de Brioude jusqu'en 1976. D'autres, parmi nous, ont été marqués par la tradition des engagements familiaux pour notre territoire. Je pense à Mélanie MALOSSE, Maurice ROCHE, Alain BOREL, Jean-Noël LHERITIER, Tristan FLEURY. Je suis sûr que pour eux aussi, leur présence ici tient également à l'histoire de leur famille.

Des défis très importants nous attendent. Notre pays traverse une période difficile qui, hélas !, va continuer. La hausse du chômage, la stagnation des revenus, voire la baisse des revenus nets après impôts, créent un climat de déception, de désenchantement, voire de désarroi et de détresse avec, comme conséquence, le repli sur soi et l'affaiblissement du lien social.

Notre rôle est d'apporter localement des réponses à cette situation. Il est aussi de protéger et de rassurer. Les Brivadois nous ont fait confiance, notamment pour cela. J'ai veillé, avec mon équipe, au cours des dernières semaines, à tenir un discours de vérité, de sincérité sans polémique ni attaques personnelles. Je souhaite qu'il en soit toujours ainsi à la Mairie et ailleurs. Bien sûr, les

débats, les désaccords sont normaux et peuvent être enrichissants. Mais je souhaite que l'écoute de l'autre et le respect des personnes soient une règle de base de notre conseil municipal.

Malgré la crise, notre territoire conserve son dynamisme. Hélas, le chômage augmente comme partout mais fort heureusement, il n'y a pas eu de fermetures majeures d'entreprises dans le Brivadois. Des entreprises se développent ou vont s'installer. Le nombre de logements a fortement augmenté au cours des dix dernières années, la population de Brioude est stabilisée, celle de la Communauté de communes augmente en moyenne de 0,5% par an. Nous connaissons la même croissance que le Grand Clermont, de Vichy à Brioude, dont la population augmente dans les mêmes proportions.

Pour conserver et amplifier cette dynamique, notre ville et notre territoire doivent accroître leur attractivité. A cet égard, la mise à 2x2 voies de la RN102, de l'A75 à Brioude et le déploiement de la fibre optique sont des enjeux majeurs. Le combat va reprendre pour obtenir le financement complet de la 2x2 voies dont les travaux devraient débuter en 2016. Le déploiement de la fibre optique a commencé. La moitié des foyers de Brioude sera connectable en juillet 2014, la totalité en juillet 2015 : nous sommes intervenus auprès du Conseil Régional et du Conseil Général pour que notre ville soit prioritaire.

L'action du SYDEC que j'ai conduite main dans la main avec le Président d'Auzon Communauté, Maurice CUBIZOLLES, porte ses fruits avec des projets importants d'implantations d'entreprises. Des discussions avec des porteurs de projets, des créations ou des extensions de zones d'activités sont en cours, de nouveaux dispositifs d'accompagnement financier sont à l'étude. L'axe Brioude-Lempdes sera de plus en plus le poumon économique du sud de l'Auvergne.

Après l'emploi, les finances. L'accumulation des déficits continus des budgets de l'Etat depuis 30 ans crée une contrainte sur les finances et sur l'économie qui n'est plus supportable. Le Gouvernement est contraint de prendre des mesures qui n'ont que trop tardé. Dans les prochains jours, il va probablement confirmer et amplifier la baisse des dotations et des subventions aux collectivités locales.

Une ère nouvelle va commencer dans la gestion des collectivités locales. Pour maintenir les services apportés à la population, poursuivre les investissements nécessaires au développement de la ville et à l'amélioration du cadre de vie et ceci sans augmenter le niveau de la dette ni augmenter les taux des impôts locaux, il va falloir repenser la gestion et l'organisation. Cela passera par des économies sur toutes les dépenses, la stabilisation des frais de personnel et une plus grande mutualisation au sein de la Communauté de communes. Ce sera un des principaux défis des prochaines années.

Les entreprises, particulièrement celles du bâtiment et des travaux publics, comptent beaucoup, dans la période de crise actuelle, sur la commande publique. C'est une des raisons pour lesquelles nous devons maintenir un niveau d'investissement élevé. Par ailleurs, nous allons mettre en place avec la Chambre des Métiers une session de formation des professionnels aux marchés publics ; cette expérience pilote aura vocation à être étendue à l'ensemble du Département.

Le commerce est une activité fondamentale pour Brioude ; c'est, globalement, le premier employeur de la ville. Le commerce de centre-ville souffre particulièrement de la baisse du pouvoir d'achat mais aussi des changements d'habitude des consommateurs. Les actions d'animation, l'événementiel sont importants pour la notoriété de la ville ; il faudra veiller à ce qu'ils soient porteurs pour le commerce. Le développement touristique de Brioude sera également pensé dans ce sens. A cet égard, il faut engager dès maintenant la réflexion sur un événement de portée nationale pour les années où il n'y a pas la Biennale d'Aquarelle tout en aidant au renforcement de celle-ci.

Le maintien et le renforcement des services publics à Brioude sont pour moi un engagement fort. J'étais, ce matin, le seul élu de Brioude à être présent à une manifestation organisée par la CGT devant la gare pour la défense du ferroviaire. Les services publics sont fondamentaux pour la population, pour l'attractivité de la ville mais aussi pour les emplois et les familles installées à Brioude. L'accord entre le Centre Hospitalier de Brioude et le CHU de Clermont-Ferrand va être progressivement mis en œuvre pour conforter et développer les activités de soins à Brioude. Par ailleurs, nous sommes des facilitateurs pour la construction d'une nouvelle gendarmerie, l'installation de Pôle Emploi près du parking des Remparts et le déplacement du centre de tri du courrier Avenue

d'Auvergne. Les écoles de Brioude seront rénovées avec, en particulier, un objectif d'efficacité énergétique.

Nous avons déjà engagé une réflexion sur l'aménagement de la ville. Des priorités devront être dégagées et une programmation établie pour les prochaines années. Les actions porteront sur les faubourgs, la périphérie, notamment le quartier de la route de Saint-Flour ; à ce sujet, des discussions seront engagées sans tarder avec le Foyer Vellave. La construction du Centre Aqualudique sera le point de départ de l'aménagement des quartiers sud, du lien entre Brioude, l'Allier et Vieille-Brioude et du développement touristique du secteur de la Bageasse.

Le nombre de logements vacants est important sur Brioude ainsi que dans toute la communauté de communes. Les logiques de développement durable et d'économie d'énergie devront faire l'objet de réflexions. Il faudra étudier la mise en place de dispositifs incitatifs pour orienter les investissements des porteurs de projets de rénovation de logements.

Le lien social, le relationnel, l'humain sont l'affaire de tous. Ils s'exercent beaucoup à Brioude à travers les associations qui continueront à être soutenues. Tous les clubs et associations devront disposer des installations et des locaux nécessaires à leur activité. Le projet social de la Ville a été mis au point l'an dernier. Les propositions qu'il contient seront progressivement mises en œuvre.

Les actions en direction des jeunes seront définies avec les jeunes. Une commission jeunesse composée de jeunes sera réunie sans délai et aboutira à l'élaboration d'un plan d'actions et de projets concrets.

L'écoute, la proximité doivent être des fondamentaux de la vie municipale. Tous les conseillers municipaux de la majorité comme de l'opposition sont des relais avec la population.

Nous avons été en concurrence pendant quelques semaines dans la relation avec les Brivadois. Nous avons, en commun, d'être à l'écoute de la population. Les retours qui nous parviennent, les perceptions que nous avons doivent-ils conduire à des positionnements contradictoires ? Ou bien peuvent-ils enrichir nos débats pour parvenir aux réponses les mieux adaptées ? Je souhaite que nous trouvions les moyens d'un dialogue constructif entre nous. Je propose que les commissions que nous mettrons en place soient des lieux d'informations et de débats sur les sujets de leurs compétences. C'est ainsi que fonctionne la commission des travaux ; je veillerai à ce qu'il en soit ainsi pour toutes les commissions.

Les maires-adjoints seront chargés d'animer cette dynamique interne au Conseil Municipal. Je vais vous proposer dans un instant la création de 7 postes de Maire-Adjoint. Nous travaillons à la mise en place de conseillers porteurs d'une délégation pour une répartition optimum de toutes les missions et pour bénéficier de toutes les compétences.

Nous lançons ce soir l'action pour Brioude et les brivadois pour les six prochaines années. Les bases des réalisations passées ou en cours sont bonnes, les finances sont saines. Les temps à venir ne seront pas faciles. Il faudra être imaginatifs et créatifs pour faire mieux sans moyens supplémentaires. Il faudra travailler. Nous serons plus efficaces et plus justes si nous sommes réunis.

C'est la devise de Brioude : « Concordia et labore », « Concorde et travail ».

20- DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'après l'élection du Maire, le Conseil fixe le nombre d'Adjoints qui ne doit pas dépasser 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer à 7 le nombre d'Adjoints au Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vingt-deux voix pour et sept abstentions (Jean-Noël LHERITIER, Alexis JUILLARD, Michèle FAUCHER, Elisabeth DA SILVA, Tristan FLEURY et Françoise VERRON et Serge LONGEON) :

➤ DECIDE de fixer à 7 le nombre d'Adjoints au Maire.

Reçu en Sous-Préfecture le 31 mars 2014

21- ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur le Maire fait procéder à l'élection des adjoints qui se déroule au scrutin secret de liste à la majorité absolue.

Pour l'organisation du vote, sont désignés : Mélanie MALOSSE et Tristan FLEURY, assesseurs, Marilyne ADMIRAL, secrétaire.

La liste présentée par Jean-Jacques FAUCHER, composée de :

- Marie-Christine DEGUI, Urbanisme, Logement et Développement durable,
- Jean-Luc VACHELARD, Finances, Economie et Commerce,
- Nicolas KEMPA, Culture et Jeunesse,
- Elisabeth STOQUE, Animation de la Ville,
- Maurice ROCHE, Cadre de vie et Travaux,
- Marie-Christine EYRAUD, Solidarité et Santé
- André SEGUY, Education et Sport

est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (vingt-deux bulletins déposés et sept conseillers municipaux ne prenant pas part au vote : Jean-Noël LHERITIER, Alexis JUILLARD, Michèle FAUCHER, Elisabeth DA SILVA, Tristan FLEURY et Françoise VERRON et Serge LONGEON)
Les conseillers composant ladite liste ont été nommés adjoints et installés immédiatement.

Reçu en Sous-Préfecture le 31 mars 2014

Rappel des délibérations avec leur numéro d'ordre

- 19- Election du Maire
- 20- Détermination du nombre des Adjoints au Maire
- 21- Election des Adjoints au Maire

Jean-Jacques FAUCHER	Marie-Christine DEGUI	Jean-Luc VACHELARD	Nicolas KEMPA
Elisabeth STOQUE	Maurice ROCHE	Marie-Christine EYRAUD	André SEGUY
Mireille DANCE	Alain BOREL	Michel BERGOUGNOUX	Marie-Antoinette MARTIN
Claire GAILLARD	Frank MERLE	Marie-Christine DENIS	Annie SIBEYRE
Gilles DA COSTA	Jean-Philippe VIGIER	FATIMA SABY	Cyrille SARRIAS
Mélanie MALOSSE	Maryline ADMIRAL	Alexis JUILLARD	Jean-Noël LHERITIER
Michèle FAUCHER	Elisabeth DA SILVA	Tristan FLEURY	Serge LONGEON

Françoise VERRON
